

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Quorum : 15

Présents : 18

Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 mars, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 19h00, dans la salle du conseil, sous la présidence de Lucas PUGIN, Maire.

Date de la convocation : 26 février 2025

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

• Voix pour : 19

• Abstention : 1

(T. GAL)

Présents : MM. Lucas PUGIN, S. LE MOAL, É. BOUCHET, D. GERELLI-FORT, B. MARQUET, I. SAGE, André PUGIN, V. JACQUEMOUD, G. SUATON, C. PEGUET, P. SAUVAGET, J-L. MAULET, P. VIDONNE, R. DIAKHATÉ, F. CONTAT, J-L. LACHENAL, J-P. PETRONIN et T. GAL

Procurations : Mmes N. SEMLAL à S. LE MOAL et C. MEYNET à Lucas PUGIN

Excusé : M. S. JAVOGUES

Absents : MM. A. MIZZI, S. BIOLLUZ, G. GAUTHIER, D. EISACK, S. MILLOT-FEUGIER, P. BARON, Olivier VENTURINI et Virna VENTURINI

Secrétaire de séance : Mme C. PEGUET

2025DELIB022 OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DE LA GRANDE RUE : AVENANT LOT 1

1.1 Marchés publics

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 28 février 2025 ;

Considérant le marché de travaux pour l'aménagement de la grande rue - tranche ferme phase centre- de 5 lots conclu pour un montant de 1 740 121,35 € HT ;

Considérant le lot 1 « Travaux préparatoires - terrassement - réseaux humides et réseaux secs » du marché de travaux, attribué à l'entreprise DECARROUX TP pour un montant initial de de 1 053 288,30 € HT, soit 591 060,10 € HT pour la tranche ferme (phase centre) notifié le 2 janvier 2025 ;

Considérant la nécessité de mettre en place une déviation des poids lourds depuis la commune de La Roche sur Foron pour le bon déroulement des travaux, à la demande du département de Haute Savoie, impliquant de prévoir des panneaux et fixations supplémentaires ;

Considérant que l'avenant n°1 proposé d'un montant de 14 014,26 € HT porte le montant de la tranche ferme du marché de travaux du lot 1 à 605 074,36 € HT, soit une augmentation de 2,37 % de la tranche ferme ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Billy MARQUET, Maire-adjoint délégué à la mobilité et aux réseaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Article 1 : Approuve l'avenant au marché de travaux pour l'aménagement de la grande rue, annexé à la présente délibération et selon le tableau récapitulatif ci-après :

Lot	Titulaire	Montant initial (€ HT)	Objet	Montant de l'avenant (€ HT)
1- Travaux préparatoires - terrassement - réseaux humides et réseaux secs	DECARROUX TP	591 060,10	Mise en place d'une déviation des poids lourds depuis la commune de La Roche sur Foron pour le bon déroulement des travaux, à la demande du département de Haute Savoie, impliquant de prévoir des panneaux et fixations supplémentaires	14 014,26
TOTAL				14 014,26

Article 2 : Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou son représentant dans l'ordre du tableau en cas d'empêchement, pour l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de Séance



Christine PEGUET

Le Maire



Lucas PUGIN

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente

Publiée le

11 MARS 2025

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat, de son affichage et de sa notification. Les recours gracieux prolongent les délais de recours contentieux.